

MISSION PERMANENTE
DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
AUPRÈS DES NATIONS UNIES



46 E. 74th STREET
NEW YORK, NY
10021 TEL: (212) 717-
5555 FAX: (212) 717-
4492

**SOIXANTIÈME SESSION ORDINAIRE
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

Réunion Plénière de Haut Niveau
(14 - 16 septembre 2005)

Déclaration de Monsieur Laurent DONA-FOLOGO
Président du Conseil Economique et Social,
Représentant le Président de la République de Côte d'Ivoire

Vérifier au prononcé

New York, le 14 septembre 2005

Messieurs les Co-Présidents,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,
Honorables Délégués,
Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs,

Avant tout propos, je voudrais, au nom du peuple de Côte d'Ivoire et de son Gouvernement adresser mes très chaleureuses félicitations à Monsieur Jan Eliason pour son élection à la Présidence de la soixantième session de l'Assemblée Générale. A Monsieur Jean Ping, le président sortant, je voudrais transmettre mes salutations fraternelles et mes félicitations pour le travail accompli durant son mandat et pour avoir su mener des consultations qui ont abouti au document de travail qui nous est soumis.

Il me plaît également de féliciter Monsieur le Secrétaire Général, pour la qualité du rapport soumis à notre réflexion qui a le mérite d'exposer avec clarté et courage les défis auxquels nous sommes tous confrontés ainsi que les mesures à prendre pour les relever.

En effet, ce rapport nous invite à réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés, il y a cinq ans, en adoptant la Déclaration du Millénaire, en septembre 2000. Ses conclusions et recommandations rencontrent l'adhésion du Gouvernement Ivoirien qui s'est résolument engagé dans leur mise en oeuvre.

C'est aussi le lieu de renouveler l'attachement de la Côte d'Ivoire aux principes universels de la Charte des Nations Unies et sa volonté de contribuer à leur renforcement.

Enfin, qu'il me soit permis de saisir cette occasion pour remercier l'Organisation des Nations Unies, la communauté internationale, et l'Union Africaine notamment le Président Thabo Mbeki, d'Afrique du Sud et de réitérer à leur endroit les sentiments de gratitude du Gouvernement et du peuple ivoiriens pour leur engagement et leurs efforts en faveur de la paix en Côte d'Ivoire.

Monsieur le Président,

La Côte d'Ivoire est secouée depuis le 19 septembre 2002, par une crise sociopolitique sans précédent avec de lourds conséquences aux plans social, économique et sécuritaire.

Malgré la crise sociopolitique que la Côte d'Ivoire traverse depuis septembre 2002, elle s'est résolument inscrite dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Cet engagement se traduit par la production de son premier rapport national sur les OMD, en décembre 2003, et par des activités développées pour la promotion et la vulgarisation des OMD en Côte d'Ivoire.

Pour ce premier rapport, la Côte d'Ivoire a pu fournir des données concernant 34 indicateurs sur les 48 retenus pour évaluer les progrès réalisés dans chacun des huit objectifs fixés.

Monsieur le Président,

Les différents orateurs qui m'ont précédé, ayant fait une présentation exhaustive des autres grandes questions qui préoccupent notre Assemblée, auxquelles ma délégation souscrit, je voudrais avec votre permission, partager avec vous, les efforts accomplis par le Gouvernement ivoirien dans la réalisation de chacun des huit objectifs ainsi que les dispositions prises pour les atteindre.

En matière de réduction de l'extrême pauvreté et de la faim, 38,4% de la population Ivoirienne vivait avec moins de 1 dollar américain par jour en 2002. Ce chiffre est passé à 40% en 2005 en raison de la crise.

En outre, toujours en raison de la crise, le processus d'élaboration du Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté (DSRP) dont la finalité est l'annulation de la dette extérieure a été suspendu. Le Gouvernement ivoirien note avec satisfaction les récentes décisions des pays du G8 de repousser la fin de la caducité automatique de l'initiative PPTTE à fin décembre 2006 et salue celle accordant l'annulation de la dette extérieure de 18 pays dont 14 africains. Dans la perspective d'une sortie rapide de crise, la Côte d'Ivoire voudrait saisir ces opportunités pour conduire le processus DSRP à son terme, en l'inscrivant dans la génération de ceux basés sur la mise en oeuvre des OMD.

En ce qui concerne l'éducation, le taux net de scolarisation qui était de 56,5% en 2002, pouffait stagner, voire enregistrer un recul, en raison de la perturbation du système scolaire dans la moitié Nord du pays durant ces trois dernières années. En effet, la désorganisation quasi récurrente du système scolaire compromet gravement les chances de réalisation de l'objectif visant à assurer l'éducation primaire pour tous d'ici à 2015. Pour surmonter ces obstacles, le Gouvernement ivoirien a initié des réformes incitatives, à travers la libéralisation du port des tenues scolaires ; l'incitation à la scolarisation des jeunes filles ; la volonté de rendre obligatoire et gratuit l'enseignement primaire sur toute l'étendue du territoire national.

Cependant, afin d'accélérer le rythme de croissance de la scolarisation pour « assurer l'éducation primaire pour tous » et « promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes », le Gouvernement ivoirien a ouvert, avec l'appui des partenaires au développement, 2 554 cantines scolaires qui servent quotidiennement plus de 400.000 repas sur le territoire national. Ces cantines contribuent non seulement à la consolidation du taux net de scolarisation mais aussi participent à l'amélioration du taux de scolarisation de la jeune fille agissant ainsi comme un moyen d'amorce de la promotion de l'égalité des sexes.

Concernant précisément le domaine de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, la Côte d'Ivoire, bien qu'encore loin de la parité, peut se féliciter d'une nette amélioration. En effet, au Parlement, la proportion des sièges occupés par les femmes a pratiquement doublé passant de 4,6% en 1991 à 8,5% à la législature en cours. De même, le nombre de femmes occupant des hautes fonctions dans l'administration publique et dans le secteur privé a évolué de façon positive. Ainsi, l'une des sept femmes Ministres dirige le Département en charge de la famille, de la femme et de l'enfant au sein du Gouvernement qui comporte quarante deux Ministères.

Par ailleurs, pour faciliter l'accès aux crédits aux femmes, qui constituent une part importante de la population défavorisée et améliorer leurs conditions de vie, de nouveaux produits et services ont été développés par les opérateurs de la micro finance avec l'encadrement de l'Administration.

Au plan sanitaire, la situation des enfants âgés de moins de 5 ans est de plus en plus inquiétante. En effet, la détérioration des infrastructures sanitaires, l'insuffisance du personnel médical ainsi que l'inaccessibilité de certaines zones du pays, amenuisent gravement les perspectives de succès et de suivi des campagnes nationales de vaccination coordonnées. Malgré les efforts du Gouvernement, le pays risque de ne pas maîtriser les niveaux de couverture et de protection vaccinales, s'il ne bénéficie pas d'appuis significatifs et de mesures volontaristes concrètes.

En ce qui concerne le VIH/SIDA, une personne sur sept est touchée par cette pandémie dans le monde et les deux tiers d'entre elles résident en Afrique. Ainsi, le VIH/SIDA est devenu une menace grave pour l'avenir de l'Afrique où près d'un demi-million d'enfants sont morts en 2004. En Côte d'Ivoire, la prévalence parmi les femmes enceintes vues en consultation prénatales était estimée à 9,7% en 2002. Au plan institutionnel, pour la gestion de la problématique VIH-1/SIDA, un Ministère a été créé et est dirigé par une femme. Au niveau opérationnel, les différents programmes de prise en charge et les stratégies nationales de sensibilisation ne permettent pas encore l'accès au traitement pour la totalité de la population atteinte, en dépit des efforts déployés, tant au niveau national qu'international. Les tendances observées laissent entrevoir une prévalence du VIH/SIDA de l'ordre de 10 à 12% au plan national.

En matière d'accès à l'eau potable, les différents programmes d'investissements publics ont été ralentis, alors qu'en 2002 les proportions étaient encourageantes avec 51,2% de la population ayant durablement accès à une source d'eau potable viable, ce qui présageait que cette cible serait atteinte en 2012. Malheureusement, la crise actuelle nous éloigne de cette perspective.

Dans le domaine de l'environnement, la dégradation des écosystèmes naturels s'est traduite par un faible niveau de protection de la biodiversité avec la disparition progressive du couvert forestier. Les forêts denses humides et sèches ivoiriennes qui couvraient une superficie de 16 millions d'hectares en 1900, ne représentent plus, aujourd'hui que 7,2 millions d'hectares dont 4,2 millions d'hectares de forêts classées. A ce niveau, les efforts du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) sont en cours de

consolidation dans la perspective d'harmoniser les politiques sectorielles de gestion de l'environnement et des ressources naturelles.

Dans le domaine du commerce et des échanges avec l'extérieur, la Côte d'Ivoire a su maintenir ses positions malgré la crise qu'elle vit depuis le 19 septembre 2002. Toutefois, les ressources générées restent insuffisantes du fait de la guerre, pour une prise en charge efficiente des besoins prioritaires des populations en général et singulièrement de celles affectées par la crise.

Cette situation est exacerbée par les contraintes auxquelles la Côte d'Ivoire, à l'instar des autres pays en développement, doit faire face, notamment au niveau de son insertion dans le commerce mondial et de l'insuffisance de l'aide publique au développement.

Aussi, voudrais-je associer la voix de mon pays aux demandes de justice et d'équité pour des solutions durables aux problèmes générés par le système commercial multilatéral, en matière d'accès de nos produits aux marchés des pays développés, des subventions accordées par les pays riches à leurs agriculteurs ainsi que des soutiens internes qui compromettent la compétitivité de nos produits sur le marché mondial.

En définitive, au regard de la situation actuelle, les Objectifs du Millénaire pour le Développement seront difficilement réalisables à l'horizon 2015 en Côte d'Ivoire, si les tendances observées persistent et si la Communauté internationale ne maintient pas à notre pays en conflit, le bénéfice de ses appuis financiers, y compris l'annulation de la dette.

Monsieur le Président,

La réalisation des OMD constitue cependant un espoir pour la Côte d'Ivoire qui expérimente en ce moment, avec l'appui du Système des Nations Unies, la contextualisation des OMD dans une Commune du pays appelée TIASSALE.

Cette commune de taille moyenne, riche de sa diversité humaine et culturelle et ouverte sur la plupart des villes du pays offre une opportunité de facilitation de la cohésion sociale.

A travers le projet pilote de contextualisation des OMD, la situation référentielle de chacun des huit objectifs est établie et l'élaboration d'un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté de la localité initiée, avec la participation de toutes les parties prenantes, en vue d'une mobilisation et d'une coordination des ressources nécessaires à la mise en œuvre d'actions de développement.

Cette approche novatrice d'une contextualisation des OMD au niveau local contribuera, non seulement à prendre en compte les aspirations des populations à la base, mais également à accompagner le processus de décentralisation engagé par le Gouvernement

ivoirien pour une plus grande participation des collectivités locales au développement du pays.

Fort des acquis qui en résulteront, cette expérience sera vulgarisée ou étendue à l'ensemble des collectivités décentralisées pour une atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement en Côte d'Ivoire, en relançant le processus DSRP pour bâtir un cadre de référence cohérent, susceptible d'améliorer les conditions de vie des populations.

Monsieur le Président,

Tout cela n'est possible qu'avec le retour de la paix et de la réconciliation nationale dans mon pays, préalables à la mise en oeuvre de tout programme de reconstruction post-conflit et de relance économique. Pour ce faire, la Côte d'Ivoire invite la Communauté internationale à renforcer ses interventions pour accompagner les efforts de ses fils et filles pour sortir définitivement de la crise qui dure depuis trois ans.

Je voudrais à cet égard réitérer, au nom de peuple ivoirien et de son Gouvernement, toute ma gratitude à l'Organisation des Nations Unies qui participe dans des conditions difficiles aux efforts entrepris aux niveaux national, sous-régional et régional, en vue de mettre durablement fin à cette crise ainsi qu'aux autres conflits qui secouent certains pays africains.

Monsieur le Président,

Par notre engagement, nous devons assumer notre responsabilité de libérer ce monde de la guerre et de la violence, de la pauvreté et autres fléaux. Nous devons également mettre fin aux inégalités et à l'appauvrissement qui nourrissent le désespoir et la destruction, afin de construire ensemble un monde nouveau de paix et de prospérité pour tous les peuples et toutes les nations.

Je vous remercie.